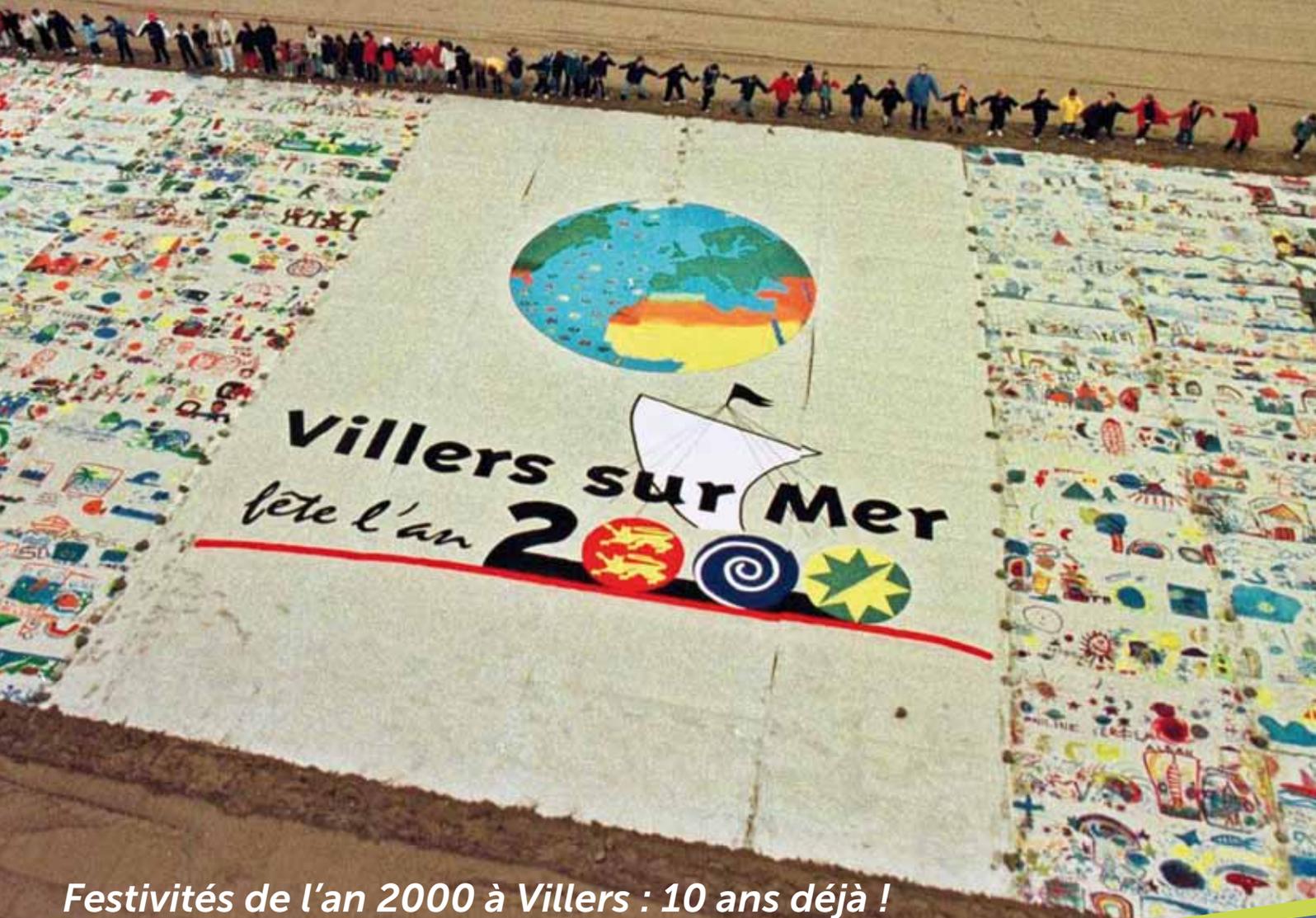


la lettre DE VILLERS

**Bonne et heureuse
année 2010**



Festivités de l'an 2000 à Villers : 10 ans déjà !



à votre SERVICE

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1994, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2010 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- **du littoral 1616** numéro d'appel unique pour les mobiles* ;

- **en mer VHF canal 16** pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...)** :

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet. Encombrants : 1er lundi de chaque mois
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAUNTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vauclin

Maire

Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Gestion de la plage, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, école et restaurant scolaire, espaces verts.

Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement des réseaux et renouvellement des réseaux, commission de sécurité, stationnement, commission de sécurité, stationnement, circulation, bâtiments publics.

Lundi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme de 11h à 12h Logement

Madame Bécél

Domaine social, troisième âge, gestion de la Vé Maine, goûters, banquet des Anciens, gestion du cimetière.

Vendredi de 10h30 à 12h30

Conseillers délégués :

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville.

Monsieur Drège

Vie des quartiers.

la lettre DE VILLERS

JANVIER 2010 - N°110

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Voeux du Maire et de la Municipalité
- p. 8 Conseil municipal du 27 novembre 2009
- p. 12 Hommage à Didier Paquet
- p. 13 Travaux
- p. 14 Écoles
- p. 15 PEDIBUS
- p. 15 Arrivée du Père Noël
- p. 16 Cérémonie du 11 novembre
- p. 17 Gendarmerie
- p. 17 De jolies histoires racontées aux enfants
- p. 18 Chorale A Coeur Joie Côte Fleurie
- p. 18 Téléthon 2009

Vie associative

- p. 19 Villers Accueil
- p. 20 Association paléontologique
- p. 21 Comité de Jumelage
- p. 21 Anciens combattants
- p. 22 APV
- p. 22 Association des Familles Villersaises
- p. 23 Bibliothèque pour tous
- p. 23 DireLire
- p. 23 En avant scène !
- p. 23 Amicale du Personnel communal
- p. 24 Tennis Club
- p. 25 AJV - VTT
- p. 25 Volley
- p. 26 ASVBB
- p. 26 CNV

Office de Tourisme et d'Animation

- p. 27 Les p'tits chefs
- p. 27 Halloween
- p. 27 Les Disciples d'Escoffier
- p. 28 La Fête de la Science
- p. 29 Programme des animations 2010
- p. 30 Bilan et perspectives de l'Office de Tourisme
- p. 32 Allons tous au cinéma
- p. 32 Animations de février, mars et avril
- p. 34 Fête de la Coquille
- p. 36 An 2000 à Villers

p. 33 État Civil

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Annie Mathieu

Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X

Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet

Impression : Escandre-Sorel - Touques

VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Amis,

10 ans déjà !

Combien nous l'avons attendue cette année 2000, porte du 21ème siècle, espérance d'un monde meilleur.

Nous l'avons fêtée, autour d'événements exceptionnels à Villers et dans le monde, confiants dans l'avenir de notre ville et de notre terre.

Le temps a passé, vite, trop vite et cette entrée dans le nouveau millénaire est bien loin maintenant.

Que reste-t-il de ces vœux que nous formions alors.

La crise est venue balayer tous les espoirs exprimés et espérés. Brutale, elle a entraîné dans son sillage son cortège de peines et de misères, touchant plus durement les plus pauvres, que ce soient les personnes ou les états.

Nous n'avons pas été épargnés, même si notre situation privilégiée, en bord de mer, à deux heures d'un bassin de population très important, a lissé les effets de cette crise, voire eu quelques effets bénéfiques : les Français sont partis moins loin et moins longtemps et le recours à une résidence secondaire, il y en a 8000 à Villers, est souvent bien utile.

Elle n'en est pas moins là cette crise et nous devons rester très attentifs à l'évolution de notre économie et, pour notre commune, à ses capacités financières, tant certaines de ses recettes sont affectées : prélèvements sur les jeux du Casino en forte baisse, droits



de mutations en chute libre, dotation globale de fonctionnement de l'état stagnante, sans oublier les incertitudes liées à la suppression de la taxe professionnelle qui, nous le savons déjà, ne sera compensée que très partiellement dès 2011.

Notre situation financière est saine et, nous appuyant sur une exécution rigoureuse de budgets établis avec toute la mesure que réclame une telle situation, nous avons pu continuer à investir, même si c'est bien plus modérément, pour préparer l'avenir.

Il ne s'agissait pas, comme je l'indiquais l'an passé, d'ajouter une crise à la crise en stoppant net tous les investissements. Les collectivités locales sont les plus grands donneurs d'ordres de notre pays et le retrait brutal de leurs commandes ne serait pas sans effets immédiats sur l'activité économique et l'emploi qui en découle.

Ainsi le chantier du futur musée, L'Odyssée - Paléospace de Villers-sur-Mer, a été ouvert et chacun peut maintenant constater la réalité de ce projet, vieux rêve villersois avec le plan d'eau.

D'une architecture très pure, intégré dans l'environnement, notamment par ses façades traitées en bois noble, ce bâtiment de Haute Qualité Environnementale viendra compléter l'offre culturelle tant de notre commune que de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Cette dernière, maître d'ouvrage de cette réalisation, est notre

partenaire financier par sa contribution à hauteur de 50% des dépenses de construction et de muséographie.

Le forum d'Avignon qui s'est tenu en novembre dernier sur le thème du basculement des sociétés industrielles vers l'économie de la connaissance, a mis en évidence toute l'importance que pouvait prendre la culture au cœur du développement économique. Sans vouloir prétendre égaler les grandes villes référencées à ce forum comme Paris, Florence, Liverpool, Berlin, ou autres, qui s'appuient ou se sont appuyées sur la culture, notre démarche, en créant ce musée, est de nous inscrire dans cette voie de développement.

Aux côtés du musée, des équipements annexes seront réalisés : sanitaires, local à vélo, salle hors sacs, minibar avec vente à emporter. Le Cabinet Lacroix Architecte est en charge de la conception de ce bâtiment qui, tout comme le musée, sera de Haute Qualité Environnementale, le bois devant en être le principal matériau. Son inscription dans le site, en bordure de la mare à gabion, sera particulièrement soignée pour ne pas impacter défavorablement le paysage.

Pour compléter l'ensemble, une aire de camping cars paysagée sera réalisée sur l'un des parkings actuels de la zone du marais. D'une quinzaine de places, cet équipement est destiné à répondre à la très forte demande en la matière. Il nous permettra par ailleurs de régler le stationnement de nuit sur des rues sensibles comme l'avenue de la République et l'avenue Jean Moulin. Il offrira également des équipements sanitaires destinés à la maintenance des campings cars. Nous espérons ainsi éviter les vidanges sauvages dans les réseaux d'eaux pluviales, qui vont directement à la mer, avec les conséquences que l'on imagine sur la qualité des eaux de baignade qui est, pour Villers et la Communauté de Communes, l'un de nos grands soucis.

L'espace de jeux pour les enfants situé à proximité sera complété par un équipement d'importance qui devrait ravir les petits, tout comme d'ailleurs leurs parents et grands-parents qui les accompagnent. Maisons avec passerelles, ponts de liane, balançoires, etc. seront installés dès 2010, si possible au printemps.

Parallèlement, la rénovation de la gare est engagée. Sur des plans établis par le Cabinet Lacroix sus-nommé, nous trouverons dans cet espace un lieu de conservation et de valorisation des collections paléontologiques de la ville, dont une petite partie seulement sera exposée au futur musée. Promenées d'un local communal à l'autre au fil des temps, ces collections ont beaucoup souffert et perdu quelques éléments d'importance au gré des déménagements.

Elles seront enfin dans un lieu de conservation pérenne et sécurisé.

Les paléontologues amateurs et les scientifiques de toutes qualités, trouveront là également un équipement destiné à l'étude et la recherche. Les scolaires pourront parfaire leurs connaissances après avoir visité le musée.

Les appels d'offre sont maintenant lancés et nous pouvons espérer une ouverture simultanée avec l'Odysée - Paléospace de Villers-sur-Mer dans le courant du premier trimestre 2011.

Cet aménagement de la gare sera suivi de celui de la place de la Gare et des voies d'accès à celle-ci. Prenant en compte la nécessité d'avoir des parkings pour recevoir les visiteurs et les utilisateurs du train, l'ensemble sera fortement paysagé pour valoriser au mieux cette entrée de ville.

Autre réalisation d'importance, qui vient compléter les équipements structurants de notre ville, l'espace associatif et culturel «Le Villare», nom de Villers du temps des romains, Villare Supra Mare, est enfin livré.

Ouvert au public le 12 septembre dernier, il offre aux associations locales un centre administratif et un lieu d'activité tout à fait remarquable. Après quelques ajustements nécessaires, le bâtiment va prendre sa vitesse de croisière et les Villersois auront ainsi cet équipement culturel qui faisait défaut. L'espace d'exposition est tout à fait remarquable et la fréquentation assidue des salles informatiques par exemple démontre, s'il en était besoin, l'attente de nos concitoyens pour un tel équipement.

VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Il appartiendra aux Associations qui le voudront bien de le faire vivre, mais je ne doute pas de la volonté de leurs responsables tant je connais leur dynamisme et leur désir d'apporter aux Villersois des activités de qualité.

L'inauguration est prévue pour le 5 Juin prochain et Madame Nicole Ameline, Députée et Madame Anne d'Ornano, Présidente du Conseil Général m'ont d'ores et déjà confirmé leur présence.

Les tennis couverts sont maintenant à disposition des joueurs. Réalisation d'une très grande qualité, il permet aux tennismen et notamment aux jeunes de l'école de tennis, de pratiquer leur sport dans d'excellentes conditions. C'est également, par l'utilisation qui peut en être faite, un très bon outil de développement touristique.

Le tennis-club, et plus particulièrement les différents courts et leurs grillages, ont besoin d'une importante remise à niveau. Les coûts de remise en état sont élevés aussi, compte tenu des contraintes budgétaires, nous allons être amenés à étaler les travaux sur plusieurs exercices, selon nos disponibilités. Un plan d'action pluri annuel sera élaboré, en concertation avec l'association qui exploite actuellement les tennis.

Ainsi que vous avez pu le constater, bon nombre de travaux de voirie et d'effacements de réseaux ont été réalisés : rue Alsace Lorraine, rue de la Rosière, rue du 8 mai, rue Bagnet, parking Annabel par exemple, sans que cette liste soit limitative. Malgré la crise et la baisse de nos principales recettes, nous poursuivrons l'effort de mise à niveau de notre voirie et des rues comme la rue Léonie ou le chemin de Beaumont sont dès à présent programmées. Nous sommes en attente des résultats de notre appel d'offre triennal et nous espérons que celui-ci sera favorable : moins cher nous payons, plus nous pouvons faire.

Dans un environnement difficile, deux bonnes nouvelles pour Villers sont venues nous réjouir :

Après avoir été classée station touristique au printemps par Monsieur le Préfet pour une durée de 5 ans, conformément à la loi, Villers vient d'être classée «Station de Tourisme» par arrêté ministériel, pour une durée de 12 ans. Troisième ville de France à obtenir cette distinction, le nombre total in fine sera peu important, celle-ci est une marque d'excellence pour Villers.

Nous devons nous en féliciter et en apprécier toute la valeur, tant les critères d'attribution sont nombreux et importants. Ils prennent en compte l'ensemble des équipements et la tenue de la ville, l'offre touristique et l'environnement général.

Le Jury Régional des Villes Fleuries nous a attribué une troisième fleur, gage de la qualité de notre ville. En effet, ces fleurs récompensent non seulement le fleurissement de la ville, mais également son environnement, son entretien, merci les balayeurs, la tenue de la plage et des espaces naturels, remarquable marais, les effacements de réseaux, bref tout ce qui concourt à la qualité de vie à Villers.

Ces distinctions nous vont droit au cœur. Elles viennent récompenser tous les efforts faits pendant toutes ces années au cours desquelles nous avons œuvré pour Villers.

L'exercice n'est pas toujours facile, mais c'est un véritable bonheur d'être reconnu par des responsables qui ont matière à comparer, les appelés, ou concurrents, étant bien plus nombreux que les élus.

Dans un environnement difficile, nous continuerons à travailler pour assurer notre développement et notre qualité de vie. Dans un environnement difficile, nous continuerons à avancer, selon nos moyens.

Nos recettes sont nettement en baisse et nos impôts locaux sont restés à un niveau plutôt faible, pour reprendre les termes mêmes de la Chambre Régionale des Comptes. Nous sommes en effet à 60% de la moyenne nationale pour une ville de taille comparable.

Nos taux d'impositions n'ont pas augmenté en 2009, alors que beaucoup de Communes ont été contraintes de le faire comme

vous avez pu en prendre connaissance dans les médias. L'augmentation de ces taux d'imposition a été limitée depuis 1995 à 6%, loin de l'augmentation du coût de la vie, passage à l'euro compris.

Nous travaillons actuellement sur le budget 2010 et nous ferons le maximum pour limiter toute augmentation des taux, si celle-ci s'avérait néanmoins nécessaire, sans occulter toutefois l'absolue nécessité d'assurer notre développement et la qualité des services apportés par la ville dans toutes ses compétences.

Nous resterons attentifs à ce que les situations difficiles soient prises en compte et nous nous assurerons que personne ne soit oublié dans les difficultés liées à l'environnement de crise actuel.

S'il est une solidarité qui doit encore plus se manifester quand les temps sont durs comme aujourd'hui, c'est bien la solidarité communale. C'est non seulement de notre compétence mais également et surtout notre devoir d'élu de l'assumer.

Nous sommes à votre écoute et vous invitons à nous faire connaître les situations difficiles de notre ville. Ce ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui se manifestent, nous le savons bien.

Je ne terminerai pas sans évoquer la mémoire de deux grands Villersois, qui ont bien servi Villers et ses habitants, chacun à sa manière et selon ses compétences et attributions.

Maurice Mégie et Didier Paquet, Villersois d'adoption comme beaucoup d'entre vous aujourd'hui, ont beaucoup donné de leur temps pour notre ville, dans la plus grande intégrité, sans aucun espoir d'un quelconque retour, simplement parce qu'ils aimaient Villers.

Qu'ils en soient une nouvelle fois profondément et chaleureusement remerciés.

Au nom du Conseil Municipal, je leur décerne la grande médaille d'or de la ville de Villers pour leur dévouement à notre ville.

Il n'est pas de vœux sans remerciements, aussi pour respecter la tradition mais surtout

parce qu'ils le méritent bien, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent pour Villers et en premier lieu la municipalité et le conseil municipal auxquels j'associe l'ensemble des services de la ville de Villers, toujours dévoués à leur ville et à ses habitants.

Les distinctions reçues cette année et précédemment rappelées viennent récompenser le fruit de leurs efforts. Ils peuvent en être fiers.

L'office de tourisme et d'animation et sa directrice Sophie Dauré-Millet,

La brigade de gendarmerie et le lieutenant Bouyssou,

Les pompiers et l'adjudant chef Tribhou,

Le personnel enseignant et leurs directeurs,

Monsieur le Curé de Villers,

Et puis bien sûr tous les bénévoles qui œuvrent dans les 30 associations Villersaises, représentées par leurs présidentes ou présidents que je tiens à saluer tout particulièrement.

A vous tous amis Villersaises et Villersois, je présente tous les meilleurs vœux du conseil municipal en vous souhaitant une excellente année 2010.

Bonne et heureuse année 2010
dans le bonheur et prospérité
Gérard Vauchin

*Allocution prononcée par
Monsieur Gérard Vauchin
Maire, à l'occasion de la
cérémonie des vœux du
Conseil Municipal, le 10
Janvier 2010 à la salle
panoramique.*



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2009

Monsieur le Maire ouvre la séance par une minute de silence en hommage à Monsieur Didier PAQUET.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Compte tenu du décès de Monsieur Didier PAQUET, Adjoint au Maire, il convient que le Conseil Municipal délibère sur le maintien du nombre d'adjoints (à ce jour fixé à 5). De plus, depuis la loi du 13 Août 2004, le Conseil peut décider ou non que le nouvel adjoint élu occupe ou non le rang de l'adjoint disparu.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- fixe à 5 le nombre d'adjoints de la Commune de VILLERS SUR MER,
- procède à l'élection d'un 5ème adjoint, étant entendu que le 5ème adjoint actuel (Madame VINCENT) devient 4ème Adjoint dans l'ordre du tableau.

ELECTION D'UN ADJOINT

Il convient de procéder dans les formes à l'élection d'un adjoint (5ème dans l'ordre du tableau).

Madame Monique BECEL est candidate et le Conseil Municipal procède dans les formes à l'élection d'un 5ème Adjoint.

Madame BECEL est élue à l'unanimité Adjointe au Maire 5ème adjoint dans l'ordre du tableau.

ELECTION D'UN DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Madame FORIN Patricia est proposée pour être déléguée de la Commune de Villers sur Mer au sein de la Communauté de Communes.

ELECTION-DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Municipal procède à l'élection, des représentants de la Commune dans les formes officielles,

Institutions officielles	Résultats	Membres Elus
Délégations de service public Elections à scrutin secret de liste	Votants :	
Candidats titulaires: Mme BECEL Mr AUBIN Mme FORIN	Titulaires : 18 voix 18 voix 18 voix	3 membres titulaires : Mme BECEL élus à l'unanimité Mr AUBIN Mme FORIN
Candidats Suppléants : Mr DREGE Mme VINCENT Mr DURAND	Suppléants : 18 voix 18 voix 18 voix	3 membres suppléants : Mr DREGE élus à l'unanimité Mme VINCENT Mr DURAND
Appel d'offres	Votants :	
Candidats titulaires : Mme BECEL Mr AUBIN Mme FORIN	Titulaires : 18 voix 18 voix 18 voix	3 membres titulaires : Mme BECEL élus à l'unanimité Mr AUBIN Mme FORIN
Candidats suppléants : Mme VINCENT Mr DREGE Mr DURAND	Suppléants : 18 voix 18 voix 18 voix	3 membres suppléants : Mme VINCENT élus à l'unanimité Mr DREGE Mr DURAND

Le Conseil Municipal procède dans les formes aux élections suivantes :

Délégués du Conseil aux Instances Administratives	Membres Elus
Révision des listes électorales	
Candidats titulaires : Mme BECEL Mr DREGE Mme VINCENT	3 membres titulaires : élus à l'unanimité 18 voix : Mme BECEL 18 voix : Mr DREGE 18 voix : Mme VINCENT
Candidats suppléants : Mr DUVAL Mr DURAND	2 membres suppléants : élus à l'unanimité 18 voix : Mr DUVAL 18 voix : Mr DURAND
S.D.E.C	
Candidat titulaire : Mr AUBIN Candidat suppléant : Mr DREGE	1 membre titulaire : 18 voix : Mr AUBIN 1 membre suppléant : 18 voix : Mr DREGE
SIGAZ	
Candidat titulaire : Mr AUBIN Candidat suppléant : Mr DREGE	1 membre titulaire : 18 voix : Mr AUBIN 1 membre suppléant : 18 voix : Mr DREGE

Monsieur DREGE est nommé, dans les formes, à l'unanimité, conseiller délégué.

AVENANTS TENNIS COUVERTS

Les tennis couverts sont achevés. Cet équipement dote la Commune d'un équipement sportif de première qualité.

Les deux tennis couverts vont permettre à tous les Villersois de pratiquer cette activité sportive toute l'année dans des conditions optimales.

La qualité de la surface retenue, le nombre de cours ainsi que le système de réservation par Internet positionnent notre équipement sportif dans les tout premiers pour pratiquer le tennis. Pour information, un défibrillateur est installé à l'extérieur de ce bâtiment.

Pour terminer administrativement ce chantier, des avenants en moins values se doivent d'être conclus. La Commission d'appel d'offre du 25/11/2009 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise les avenants suivants :

- lot 7 : Serrurerie : Nord Ouest Alu - 5.846,25 € HT (travaux non effectués : suppression de l'escalier métallique d'accès à la passerelle)
- lot 12 : Peinture : Gilson - 10.404,94 € HT (travaux non effectués : suppression de la lasure sur panneaux bois extérieurs, traités autoclave en usine)

AVENANTS ESPACE CULTUREL

L'espace culturel et associatif «LE VILLARE» est en fonctionnement depuis la rentrée de Septembre.

La mise en place opérationnelle s'achève et les associations disposent d'un lieu de rencontre, de réunion ainsi que de bureaux pour exercer leurs activités.

Bien entendu, des expositions commencent à s'inscrire dans le planning. La première ayant été celle de Monsieur GAUNT Il convient aujourd'hui de conclure administrativement ce dossier et donc des avenants sont nécessaires. La commission d'appel d'offre du 25/11/2009 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux avenants suivants :

- 1) Cabinet MASSON : Maître d'œuvre
Estimation initiale des travaux au stade études (juin 2003)
1 331 000,00 euros HT

Forfait de rémunération aux taux de 11,8708 %
158 000,00 euros HT
Montant des travaux au stade DET 1 888 000,00 euros HT
Nouveaux taux de rémunération 10,064 %
Nouveau forfait de rémunération HT 190 008,32 euros HT
(arrondi à 190 000 euros)

2) Il convient d'homogénéiser la date du mois M° qui sert de référence au marché des entreprises pour les paiements pour celles où une révision s'impose :

Lot 16 : Sté ALTI LIFT : Mois M° : Février 2006

Lot 13 : FOUCHARD : Mois M° : Février 2006

3) Lot 20 – Société ABTP

Moins value pour non réalisation de parements :

- 8 828,00 euros HT

4) Lot 9 : Sté LELUAN : Menuiserie bois

Plus value pour parements de porte en stratifié :

+ 4 288,06 euros HT

Moins value : organigramme

- 407,54 euros HT

CONVENTION TENNIS CLUB

La convention du Tennis club est arrivée à échéance et il convient d'en refaire une qui s'achèvera le 30 Septembre 2010.

Cette convention prévoit les usages des terrains de Tennis ainsi que différents points :

- les missions,
- moyens mis à disposition,
- comptabilité,
- contrôle exercé par la Commune,
- obligations diverses

BUDGET EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS 2010

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2010, l'EPIC de Tourisme et d'Animations nous a transmis sa proposition de budget pour l'année 2010.

La participation demandée à la Commune s'élèverait à 488.000,00 euros, à laquelle vient s'ajouter :

la taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC,

la participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 105.645 euros (salaires + charges pour l'année 2009). Cette somme est reversée à la Commune.

En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des «ateliers du Méridien».

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- adopte ce budget et ses orientations pour l'année 2010 et notamment le versement de la participation de la Commune sous réserve des évolutions budgétaires qui pourraient amener le Conseil Municipal à redélibérer sur cette participation.

BUDGET EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PALEOSPACE « L'ODYSSEE »

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en partenariat avec la Commune de VILLERS SUR MER, réalisent sur l'aire du Marais, l'espace muséographique-paléospace «L'Odyssée».

Un EPIC a été créé dont le Président est le Maire de VILLERS SUR MER. Cet établissement est opérationnel depuis le 1er Janvier 2009.

Pour fonctionner, cet établissement a besoin de financements (budget présenté au Conseil) qui est financé à 50/50 par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : adopte ce budget et ses orientations pour l'année 2010 et notamment le versement de la participation de la Commune à hauteur de 110.525,00 euros en fonctionnement et investissement.

CONVENTION COMMUNE DE VILLERS SUR MER/EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Une convention sur la gestion des moyens se doit d'être réalisée pour gérer les rapports entre la Commune de Villers sur Mer et l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations.

La précédente accompagnée de son avenant n°1 est aujourd'hui obsolète compte tenu de la mise en place du tennis couvert et du fonctionnement du « Villaré ».

La nouvelle convention prévoit notamment :

- les moyens mis à disposition de l'EPIC du Tourisme et d'Animations (moyens financiers, locaux, matériel et personnel) ;
- la maîtrise d'œuvre pour la Commune ou les Associations (et ce uniquement lorsque la Commune sollicite l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations), des expositions ou des événements culturels que la Commune souhaiterait réaliser au «Villaré»,
- l'encaissement des sommes relatives à la location des tennis couverts

CONVENTION COMMUNE/EPIC «L'ODYSSEE»

La Commune de VILLERS SUR MER met à disposition de l'EPIC «l'Odyssée», une partie des bureaux du 1er étage de la Mairie Annexe.

Dans ce cadre, une convention se doit d'être réalisée avec cette entité.

Bien entendu, ces locaux seront rendus à la Commune dès l'achèvement de la construction du futur musée paléospace «L'Odyssée».

GRATIFICATION STAGIAIRE STAGE EN ALTERNANCE

La Commune a parfois recours ou/est sollicitée pour recevoir des stagiaires en formation ou en alternance professionnelle.

A ce jour, sans délibération, aucune gratification financière n'est possible. Bien entendu, cela ne concernera que les stagiaires dont la durée de présence dépasse un mois et qui effectuent avec satisfaction la mission qui leur est confiée.

TARIFS MUNICIPAUX 2010 :

Les tarifs municipaux sont à compter du 1er Janvier 2010, les suivants :

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
- Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	1,94 €	3,32 €	0,67 €	1,60 €
- Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	0,95 €	2,25 €	0,44 €	0,95 €
Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an				
Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 4,77 €/mètre linéaire.				
- Places couvertes avec équipement			Saison 2,25 €	Hors saison 0,85 €
Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.				

CENTRE AÉRÉ	SEMAINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS	SEMAINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS
	1 enfant	74,50 €
2 enfants	67,30 €	46 €
3 enfants	62,20 €	43 €
4 enfants	57,10 €	40 €
Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs du Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois.		

CIMETIÈRE	Périodicité	Pleine terre		Caveau		
		1.2 P	3 P	1.2 P	3 P	4.6 P
Trentenaire	143 €	300 €	375 €	358 €	446 €	716 €
Cinquantenaire	242 €	510 €	641 €	786 €	948 €	1397 €
Perpétuelle				1685 €	2099 €	2871 €
	Columbarium		Jardins d'Urnes			
Trentenaire	674 €	232 €				
Cinquantenaire	800 €	394 €				
Perpétuelle	1194 €	1076 €				

Plage Cabine (emplacement particulier) + surveillance cabines : 1 cabine maximum par famille (tarif inchangé)	100 €		
Stationnement Payant (tarif inchangé)			
Secteur Plage	1 € pour 1 heure		0,5 € pour ½ heure minimum
Secteur Centre Ville	0,5 € pour une heure		0,2 € pour 20 minutes

Taxes de séjour (tarifs inchangés)			
Hôtel des Falaises	768 €	GITES	
Hôtel Outre Mer	804 €	Mr et Mme SIMAR	307 €
Hôtel le Normand	614 €	Melle HARCOURT	154 €
Le Celtic	658 €	Mme HERTEMENT	307 €
Castellamare	3302 €	Mr et Mme MILLET	77 €
Hôtel Ibis	4378 €	Mr et Mme BIDARD	384 €
Domaine de Villers	1305 €		
Hôtel les Frais Ombrages	998 €		
Camping Bellevue	2467 €		
Taxe de Séjour - Locations d'appartements			
Taxe forfaitaire : 10 euros pour un studio 15 euros pour un 2 pièces 20 euros pour un 3 pièces 25 euros pour les Villas			
Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour			

Transport scolaire et location de bus (tarif inchangé) 1 enfant = 21 € (8 € par enfant supplémentaire)	Garderie Forfait ½ trimestre, payable d'avance Matin 16 € Soir 21,30 € Matin et Soir 32 €
Droit de voiries par m ² et par an 1ère zone : Rues piétonnes + bord de plage = 48 € 2ème zone : Centre Ville = 46 € 3ème zone : hors périmètre centre ville = 25 € 4ème zone : Structure, close aménagée = 88 € Tout dépassement sera facturé 17,60 € par m ² en sus et par jour Enseigne sur support mobile : 88 € l'unité (pour tout panneau installé hors de la zone gérée par une convention et/ou en l'absence de convention).	
Spectacles du Stade 15,30 € par m ² utilisables	Cirques/Marionnettes 10,20 € par m ² utilisables
Manège Digue Est : Manège Digue Ouest : Redevance Camping :	2254 € (2210 € pour 2009) 1335 € (1309 € pour 2009) 4080 € (3000 € pour 2009)
Etudes surveillées (tarif inchangé) 1 € par jour	
Prime à la naissance 38,87 € par enfant	

LOCATIONS DE SALLES - TENNIS COUVERTS	
Le Villaré	350 € pour 3 heures
Celloise/Les Ormes	12 € par jour/personne
Tennis couverts	16 € /1heure pour un court (max 5h) (moins 5% pour frais de gestion encaissé par l'EPIC Office de tourisme et d'Animations)

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE Les nouveaux tarifs sont pour 10 repas		
	Extérieurs	Villers sur Mer
Primaires	38,35 €	31,50 €
Maternelles	35,70 €	27,20 €
Adultes Cantine : 5,40 €/repas		

TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés) Les tarifs à compter du 01/01/2009		
	Villers sur Mer	Extérieurs
Abonnement à l'année	160 €	240 €
Abonnement 6 mois	98 €	147 €
Abonnement mois	28 €	42 €

AVENANT CONTRAT DE CONCESSION AVEC GAZ RESEAUX DISTRIBUTION DE FRANCE

La Commune a signé avec Gaz Réseaux distribution de France un contrat de concession le 25/05/1996.

Aujourd'hui, un projet d'avenant est nécessaire afin de rendre conforme le contrat de concession à l'article 11 du décret du 28/07/2008 relatif au développement de la desserte gazière et aux extensions de réseaux publics de distribution de gaz naturels.

Ce décret prévoit notamment de pouvoir contribuer aux travaux de raccordement de nouveaux clients lorsque la rentabilité financière de ce dernier n'est pas assurée (notamment en vertu de l'arrêté ministériel fixant le taux de référence pour la rentabilité des opérations de dessertes gazières).

VIREMENTS/OUVERTURES DE CREDITS :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les ouvertures et virements de crédits suivants :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

- Cpte 6226 : honoraires : - 20.000 euros
- Op 012 : Charges de Personnel :
- Cpte 6475 – médecine du travail-pharmacie + 3.000 euros
- Op 012 : Charges du Personnel :
- Cpte 6413 – personnel non titulaire + 17.000 euros

Section d'Investissement :

- 1) - Opération 198 – Acquisitions de biens :
 - Cpte 2115 - 9 000,00 euros
 - Cpte 2313 - 9 000,00 euros
- Opération 205 : Travaux bâtiments :
 - Cpte 2135 - 2 000,00 euros
 - Cpte 2138 - 2 500,00 euros
 - Cpte 2313 - 2 015,00 euros
- Opération 307 : Signalétique :
 - Cpte 2158 - 17 753,00 euros
- Opération 209 : Acquisition de matériel :
 - Cpte 2184 + 21 134,00 euros
 - Cpte 2188 + 21 134,00 euros
- 2) - Opération 501 : Espace Culturel
 - Cpte 2313 + 160.000,00 euros
- Op non affectée : Emprunt
 - Cpte 1641 + 160.000,00 euros

TABLEAU DES EMPLOIS

Comme de coutume, compte tenu des promotions et des avancements de grade, le tableau des emplois se doit d'être mis à jour.

TABLEAU DES EMPLOIS AU 01.12.2009

GRADES	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE	11	1
Directeur général des services 20/40	1	
Attaché		1
Rédacteur chef	1	
Rédacteur territorial	4	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	
Adjoint administratif de 2ème classe	4	

FILIERE TECHNIQUE	59	1
Technicien supérieur chef	1	
Agent de maîtrise	4	
Adjoint technique principal de 1ère classe	2	
Adjoint technique principal de 2ème classe	4	
Adjoint technique de 1ère classe	9	1
Adjoint technique de 2ème classe	39	
FILIERE SPORTIVE	1	
Educateur sportif des APS hors classe	1	
FILIERE POLICE	1	
Brigadier de police municipale	1	
FILIERE SANITAIRE & SOCIALE	1	
Moniteur – éducateur (+5h soit 27/35ème)	1	
FILIERE ANIMATION	1	
Adjoint d'animation de 2ème classe	1	
CONTRACTUELS	2	
Un enseignant d'anglais	1	
Un web-master (25/35ème)	1	
TOTAL	76	2

DELEGATION MARCHES A PROCEDURES ADAPTEES

La Loi du 17 Février 2009 a changé les règles du jeu en modifiant le 4ème point de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.

Cette loi permet ainsi au Conseil Municipal de charger le Maire : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

CONVENTION COMMUNE – ERDF

La Commune de VILLERS SUR MER doit procéder au renforcement du poste haute tension de la rue du Commerce compte tenu de la mise en place des tennis couverts.

ERDF construit le poste haute tension et la Commune concède une servitude pour cette implantation qui est d'une surface de 11.60 m².

Ce poste est implanté sur la parcelle cadastrée section AK n°73 qui appartient à la Commune et permettra une meilleure efficacité dans la distribution électrique avec la mise en place d'un tarif jaune BT pour la salle polyvalente.

COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MAIRE

En vertu notamment des délibérations du 14 Mars 2008 et du 28 Mars 2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- Mobilisation de tirage de ligne d'emprunts inscrits au budget : DEXIA : 600.000 euros au 31/07/2009, durée 15 ans, taux : Euribor mensuel + 0.24 %
- Passation des marchés MAPA, notamment ceux relatifs à la publicité du 04/11/2009 ; ces marchés sont disponibles et consultables en mairie ; MAPA – Ordures ménagères saison 2010 ; MAPA maître d'œuvre « annexe du Musée » MAPA coordinateur SPS et contrôle technique « annexe du Musée » MAPA voirie
- Mise à disposition du dossier sur les risques majeurs et de sauvegarde
- Location Celloise/Les Ormes : association PN2-cerf volant,
- Loyer Bassin de Natation : Mr Romain Didier : 2.400 euros par saison,
- Loyer Presbytère : Révision au 01/07/09 : 8,17 euros /an,

- Loyer Casino : révision au 01/07/09 : 140.817 euros /an,
- Loyer DELANGE : Révision au 01/12/09 : 2.957 euros/an,
- Loyer Orange :Pylône Itinérés Eglise : Révision au 01/10/09 : 4.695,92 euros par an,
- Rapport d'activités de la Communauté de Communes,
- Compte rendu du SIGAZ,
- Compte rendu de GrDF(Gaz réseau Distribution de France).

REGLES GENERALES SUBVENTIONS RAVALEMENT DE FAÇADES

La Commune de Villers sur Mer a instauré, par délibération du Conseil Municipal du 16 Décembre 1994, une subvention pour ravalement de façades.

A ce jour, le montant attribué est de 610 euros (plafonné à 10% des travaux).

Maintenant, avec la mise en place de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, il convient d'encourager les propriétaires qui procèdent à l'amélioration et à l'embellissement des façades des propriétés.

Dans ce cadre, une revalorisation des aides s'impose. En effet, les contraintes imposées par les règles architecturales sont plus fortes et varient selon le classement de la propriété.

PROPOSITIONS :

1) en zone ZPPAUP :

Propriétés exceptionnelles (violet)	10 % de la somme du ravalement et des travaux d'embellissement de façade plafonné à 1000 euros
Propriétés remarquables (rouge)	10 % de la somme du ravalement et des travaux d'embellissement de façade plafonné à 850 euros
Réfection des clôtures sur propriétés Exceptionnelles et/ou Remarquables	10 % plafonné à 350 euros

2) Autres propriétés y compris hors zone ZPPAUP

Autres propriétés y compris hors ZPPAUP	10 % de la somme du ravalement et des travaux d'embellissement de façade plafonné à 650 euros
---	---

SUBVENTIONS RAVALEMENT DE FAÇADES

Des subventions ont été octroyées :

- 435 euros pour une propriété située 14 rue du Huit Mai,
- 650 euros pour une propriété située route de Dives,
- 850 euros pour une propriété située 26 rue Paris d'Illins,
- 650 euros pour une propriété située 8 rue Marthe Chenal



Hommage à Didier Paquet

S'il est une expression qui pouvait le décrire, c'était bien celle d'homme de service public ou de service du public. Extrêmement compétent, d'une rigueur et d'une intégrité absolues Didier PAQUET, après une belle carrière à EDF-GDF qui le voyait terminer comme chef d'agence, s'était retiré à Villers où il avait construit sa maison au début des années 1970.

Œuvrant tout d'abord et dès son arrivée à Villers comme bénévole au sein de notre club de football, l'Association Sportive Villersoise, il y assumait diverses fonctions, toujours au service des sportifs et plus particulièrement des jeunes.

Elu conseiller municipal en 1995, il devint adjoint aux travaux en 2001, après en avoir été le conseiller très écouté pendant son premier mandat. Réélu en 2008, il assumait de nouveau cette charge quand il disparu en octobre dernier.

Nous pouvons en effet parler de charges s'agissant de ce poste d'adjoint aux travaux. Celui-ci nécessite beaucoup de compétences, Didier les avait, mais aussi de disponibilité, de connaissance, de sérieux, d'altruisme.

A ce poste, il n'est pas toujours possible de répondre favorablement aux demandes des administrés, tant les contraintes budgétaires sont grandes et les difficultés, pour faire intervenir les entreprises, réelles.

Didier Paquet savait assumer ces contraintes, sans faiblir, même s'il devait en souffrir personnellement, tant l'intolérance et l'incompréhension peuvent être grandes, sans oublier les égoïsmes qui font oublier à certains l'intérêt commun.

Homme de devoir et de parole, son action au sein du conseil municipal et au service de Villers et des Villersois, bien que menée dans l'ombre et la discrétion, aura été d'une extrême importance.

Pour cela nous devons le remercier chaleureusement et lui en savoir gré.

Merci à toi Didier pour toutes ces années de travail pour notre ville.

Gérard Vauclin, Maire de Villers

TRAVAUX

Rue du 8 Mai

La rue du 8 mai a bénéficié d'une réfection totale y compris les trottoirs. 600ml de bordures béton et 280 tonnes d'enrobé ont été nécessaires. Les conditions météo n'ont pas permis de finir les trottoirs avant la fin de l'année; Ils seront terminés dès le début 2010.

Parking Annabel

À la suite d'une cession de parcelle, les limites de propriété de ce parking ont été redéfinies et ont fait l'objet de travaux d'aménagement complet. A cette occasion, des réseaux aériens ont été enterrés, l'éclairage public changé et repositionné. Les conteneurs de tri sélectifs ont été enterrés et les places de parking réaménagées.

Tennis couverts

Deux courts couverts ont été ouverts au public en décembre. La structure se situe au bout de l'actuel Tennis-club. L'entrée se fait par le stade. L'accès au bâtiment est fermé par un digicode. A l'extérieur, à droite de la porte d'entrée, est installé un défibrillateur. La structure comporte beaucoup de bois, de larges baies vitrées donnent sur un paysage verdoyant. Vestiaires, local pour l'arbitre, sanitaires, tout est neuf.

Le sol des courts est en moquette synthétique verte, chargée d'une sorte de sable. Le projet a demandé un an avant de se concrétiser. «Nous avons visité beaucoup de structures semblables, notamment à Caen et à Vernon, nous avons consulté la fédération française de tennis, avant de finaliser ces deux courts couverts» indique Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire. Le coût des travaux s'élève à 1 M 450.00 euros.

Un système de réservation par Internet se met en place. «Quand un joueur veut louer un court, il doit se rendre à l'office de tourisme pour régler la location. Il lui est remis un code d'accès personnel, valable le temps de la location. Il lui en coûte 16 euros de l'heure, avec 5 heures au maximum, qui peuvent être utilisées en plusieurs fois», précise le 1er adjoint. Quand le règlement est effectué, le joueur termine sa réservation par Internet.

Les courts sont éclairés, chauffés «et aux normes, en particulier pour l'accès handicapés», souligne Jean-Paul Durand qui poursuit : «cette structure est indépendante de l'actuel Tennis-club. Comme il a été précisé lors du dernier conseil municipal, la convention



signée avec l'actuel TC Villers prendra fin en septembre prochain. Tout le système sera refondu, comme le souhaite la municipalité, afin que tous les habitants de la commune puissent faire du tennis à leur guise».

Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire (à gauche), Patrick Bouvot, professeur de tennis et les jeunes sportifs de l'AJV.

Le bâtiment se compose de deux courts et de tous les équipements nécessaires.



ÉCOLES



Groupe scolaire Victor Duprez

Noël à la maternelle

Les élèves de l'école maternelle, dont la directrice est Joëlle Delange, sont allés au cinéma du casino assister à la projection de «Nico». L'après-midi ils se sont régalez avec un bon goûter : chocolat chaud avec brioches. Le lendemain ils ont chanté Noël et reçu les cadeaux du Père Noël. De bons souvenirs en perspective.

Noël de l'école primaire

La salle panoramique du casino, décorée, bruissait de cris d'enfants venus recevoir des mains du Père Noël, assisté de Patricia Forin, adjointe au maire, jeux et jouets.

«Il y a ici 8 classes, ce qui représente 180 élèves. Ils ont vu la projection du film «Arthur et la vengeance...» avant de recevoir leurs cadeaux», a précisé Privat Perin, le directeur de l'école, entouré des professeurs. Des personnalités locales assistaient à la fête, notamment : Monique Bécel, adjointe au maire, Louise Sirakian, présidente de l'association paléontologique de Villers-sur-Mer, et Michel Vancoille, président des anciens combattants. Les enfants après avoir reçu leurs présents ont eu un goûter avec brioches, jus de fruits et chocolat. Une ambiance joyeuse a régné durant toutes les festivités.

Patricia Forin, adjointe au Maire, a aidé le Père Noël à distribuer les cadeaux aux enfants



PEDIBUS

Opération réussie

Le principe est désormais connu : des bénévoles accompagnent, à pied, des élèves, depuis des points de ramassages déterminés, jusqu'à leur école et font de même pour le retour. Mis en place, début mars, par le Comité de réflexion sur l'Environnement dont font partie Catherine Vincent, adjointe au maire et Franck Lebaillif, moniteur sportif et un certain nombre de bénévoles, le pedibus fait désormais partie du paysage scolaire. Un premier trajet a été mis au point par Franck Lebaillif qui précise : « *Le parcours retenu tient compte du nombre d'enfants concernés et de la pertinence du chemin* ». Il s'agit de : la partie basse des Champs-Rabats, la rue du Stade, la rue de la Planquette, devant la gendarmerie et la rue de la Brigade-Piron. Il représente environ 800 mètres. Un 2ème parcours est à l'étude et sera mis en place s'il y a suffisamment d'enfants inscrits et de bénévoles pour les accompagner. « *Les élèves qui sont inscrits ont entre 3 ans et 12 ans* », commente Catherine Vincent. Une équipe de 10 personnes accompagnatrices est en place. Le 1er départ est à 8h15, aux Champs-Rabats. Les enfants sont déposés à l'école vers 8h35. L'après-midi le retour de l'école se fait à 16h30.

Un équipement de gilets et de brassards réfléchissants a été fourni par la communauté de communes Coeur Cote Fleurie.



Catherine Vincent fait partie du groupe de bénévoles qui accompagnent les enfants sur le chemin de l'école



Arrivée surprise du Père Noël



Tous les ans, le Père Noël, avec la complicité de l'office de tourisme, choisit un moyen de locomotion original pour venir distribuer des friandises aux plus jeunes.

Depuis quelques années les moyens de transport utilisés ont été variés et originaux. Une calèche, un petit avion qui s'est posé sur la plage, un parachute sont les différents styles de transport que le père Noël a choisi, par le passé, pour arriver dans la station. Cette année encore, l'émotion était à son comble, devant le casino Tranchant, car l'arrivée était attendue par près de 200 enfants. Un coup de klaxon a précédé la venue d'une superbe voiture ancienne dans laquelle se trouvait le héros de la fête, entouré de huit petits lutins. Des cris de joie ont accueilli ce spectacle peu courant. Le Père Noël et ses lutins ont distribué des friandises à profusion aux petites mains qui se tendaient.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



Voeux de la communauté de brigades de gendarmerie

Ce rendez-vous au travers de la «lettre aux Villersois» est une nouvelle occasion pour moi de venir à votre rencontre.

Tout d'abord, la gendarmerie connaît, ici ou là, quelques réorganisations. Pour ce qui concerne la brigade de gendarmerie d'Houlgate, celle-ci sera définitivement fermée à compter du 1er janvier 2010. Cette commune «dépend» du commissariat de police de DIVES SUR MER

En matière de travail illégal, des contrôles ont été réalisés toute l'année tant sur les marchés que dans certains commerces ou chantiers. Je vous rappelle que dans ce domaine, une personne non déclarée est considérée comme victime. A ce titre, elle peut elle-même déposer plainte à la gendarmerie contre son «employeur» si tout ou partie de ses droits n'ont pas été respectés. En effet, une personne non déclarée ne bénéficiera pas de ses droits pour la retraite, ni le cas échéant en cas d'accident du travail ou en encore en matière d'indemnisation Assedic et, à ce titre, est donc une victime. Il en est ainsi également lorsque toutes les heures de travail n'ont pas été enregistrées.

Je vous rappelle encore que, sur le plan du rapprochement familial, toute personne peut déposer auprès de la brigade de gendarmerie une demande de recherches dites «dans l'intérêt des familles» pour retrouver un membre de sa famille lorsque les aléas de la vie ont fait qu'ils se sont perdus de vue. Les motivations peuvent être diverses, que ce soit pour renouer des liens familiaux ou encore pour gérer une succession..

Pour les adeptes d'internet, je vous communique mon adresse mail professionnelle où vous pouvez me joindre si vous n'avez pas la possibilité de venir à la brigade : jacques.bouyssou@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Je vous adresse tous mes voeux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2010. N'hésitez pas à nous appeler à chaque fois que vous constatez une situation anormale ; trop souvent nous apprenons, a posteriori, qu'un événement s'est produit alors que les voisins ou des témoins ne nous ont pas alertés aussitôt. Je vous indique de nouveau que vous trouverez toujours le meilleur accueil possible à la brigade de gendarmerie de Villers-sur-mer. Je me tiens bien évidemment à la disposition des personnes qui souhaiteraient me rencontrer.

Lieutenant Jacques Bouyssou

Tél : 02.31.14.02.85

mail : jacques.bouyssou@gendarmerie.interieur.gouv.fr



De jolies histoires racontées aux enfants

La bibliothèque a organisé, pour Noël, des séances de lectures pour les enfants de 7 à 15 ans.

«C'est la 4ème année que nous organisons cette manifestation, à l'occasion des fêtes de fin d'année», précise Catherine, une des bénévoles qui, avec Nicole s'occupe de cette manifestation, à laquelle participe, notamment, Paméla, de l'office de tourisme. Trois séances de 30 minutes chacune, ont réuni trente enfants, au cours de session interactives durant lesquelles ils écoutaient et participaient. Chacun d'entre eux a raconté aux autres ce qu'il avait demandé au Père Noël. A la fin de la lecture, des friandises ont été distribuées.

Joli concert de Noël de la Chorale A Coeur Joie Côte Fleurie

La chorale a commencé sa tournée de concerts de Noël par l'église Saint-Martin.

En première partie, des Gospels célèbres comme «L'échelle de Jacob» ou «Everybody sings freedom», qui fait partie du répertoire de Joan Baez, ont comblé le public dans une église pleine à craquer.

La seconde partie était consacrée aux chants français de Noël, plus traditionnels. Les spectateurs ont chanté avec les choristes, notamment «Jaco-

tin, fredonnons». Cédric Comello les accompagnait à l'orgue.

Des applaudissements nourris ont récompensé les artistes bénévoles. Philippe Valois, le chef de chœur, était ravi et a souligné : «*Nous partageons tous une convivialité qui réchauffe le coeur. Il n'est pas besoin de savoir bien chanter pour nous rejoindre, c'est la motivation qui compte.*»

Ce concert a permis de recueillir de l'argent pour le Téléthon.



Téléthon 2009

Comme chaque année, Villers Accueil a organisé le Téléthon. Plusieurs associations ont proposé différentes animations. Billets de loterie, peluches, vente de livres d'occasion, petite restauration, buvette, démonstrations sportives, notamment. Villers Accueil a recueilli 7252, 70 euros, contre 6120 euros, en 2008 a précisé, André Casna, le Président. Les Villersois ont montré, une fois de plus, qu'ils ont du coeur.

Photos, de gauche à droite et de bas en haut :

Marche de Villers Accueil

Démonstration de sambo de l'AJV

Vente de livres d'occasion à la Bibliothèque pour Tous

Buvette gâteaux crêpes au stade avec Villers accueil, le Comité de Jumelage et l'Hurricane

Entraînement de tir-à-l'arc de l'AJV



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

A la parution de cet article, nous aurons fait connaissance avec le millésime 2010. Il semble que cela change souvent, et vite . Mais nous sommes toujours là et notre association est toujours active et florissante. Que pouvons nous nous souhaiter pour cette nouvelle année ? Bonne santé pour tous, la réussite pour nos familles, et nous- mêmes ; de la chance, c'est indispensable, de la convivialité avec les autres.

2009 a été bien rempli, bien sûr, nous avons connu des souffrances, des joies, des problèmes de toutes sortes, n'est-ce pas la destinée de l'homme ? Mais il faut faire face ! Nous avons changé de locaux et nous nous y habituons, tout est neuf et ne demande qu'à servir au mieux et au profit de nos multiples activités. Cela ne peut qu'aller bien.

Nous avons organisé, comme chaque année et avec l'aide de nombreux adhérents bénévoles, le Téléthon. Dans le contexte actuel, considérons que ce fut une bonne réussite, des manifestations nouvelles ont été « lucratives » et appréciées par nos visiteurs. Notre mairie, les commerçants de Villers et des environs, nous ont aidés cordialement, qu'ils en soient remerciés avec les associations de Villers, de Blonville et autres. Nous avons réalisé une recette de : 7252.70 euros, nettement mieux que l'année précédente . Un seul regret, ne pas avoir pu disposer du Villaré qui nous aurait sûrement apporté un plus . Commission de sécurité oblige.

Votre Conseil d'Administration a mis au point notre programme du premier trimestre 2010.

Toujours des projections photos par nos spécialistes . Un spectacle de choix au CID de Deauville .Une sortie restaurant au lycée professionnel.

Nous travaillons à constituer des dossiers pour un voyage parisien, une sortie dans l' Eure, une visite dans la région centre, le port du Havre en bateau et une étude pour un voyage à l'étranger. Ceci représente beaucoup de travail qui n'implique pas toujours la réussite, c'est un choix collégial du Conseil puis de vous-mêmes, en dernier lieu.

Des ateliers nouveaux ont vu le jour . Le billard semble prendre corps et une activité lecture pour enfants s'éveille de plus en plus.

Venez nous voir, nous saurons vous accueillir et vous trouverez certainement une bonne occupation . Nous en serions heureux.

Nous vous renouvelons nos meilleurs voeux. Vive 2010 et longue vie à notre association !

Le Président : André Casna



Association Paléontologique

Quand un fossile parle ...

Le 27 août 2009, l'Association de Paléontologie a organisé une sortie d'une journée notamment consacrée à la découverte d'anciennes exploitations des ressources naturelles locales (houille, ardoise, calcaire utilisé pour la fabrication de chaux à usage agricole).

Acette occasion, au cours de la visite des Fours à Chaux de Landes sur Ajon, il a été trouvé en bordure d'un champ de maïs adjacent un coquillage fossile en état de conservation plutôt médiocre, un *Zeilleria quadrifida* Lamarck 1819.

En assez mauvais état de conservation, ce fossile ne présente aucun caractère de rareté et est très répandu dans la région. C'est cependant un bon exemple de ce que peut nous raconter un simple fossile.

L'énoncé de sa dénomination, *Zeilleria quadrifida* Lamarck 1819, indique tout d'abord qu'il appartient au genre *Zeilleria* (du groupe des Zeilleridés) auquel se rattachent d'autres espèces : le nom du genre, qui s'écrit avec une majuscule, est suivi de celui particulier à l'espèce (*quadrifida*) lequel s'écrit avec une minuscule (la différenciation des espèces vivantes étant fondée sur l'impossibilité d'une interfécondation aboutissant à la gestation d'animaux eux-mêmes susceptibles de se reproduire, ce qui ne peut évidemment être que présumé dans le cas des espèces fossiles). Le couple genre-espèce est suivi du nom de «l'auteur» (Lamarck) qui est le premier paléontologue en ayant fourni une description précise. Le nom de l'auteur est enfin complété par une date (1819) qui est celle de la publication de l'ouvrage où figure cette description. Cette date est doublement importante : d'une autre part, elle fixe l'antériorité qui détermine la dénomination du fossile en cas de conflit de synonymies, d'autre part elle précise la description retenue lorsqu'il est arrivé au même auteur de décrire, dans des ouvrages successifs, différents fossiles sous le même nom.

***Zeilleria quadrifida* appartient au groupe des brachiopodes.**

Ce groupe, essentiellement marin, apparu au début du Cambrien (-570 millions d'années) compte plus de 7000 espèces fossiles : il est toujours présent dans les mers actuelles. La plupart des brachiopodes sont, ou étaient fixés ; ils se répartissent en deux groupes : les inarticulés et les articulés qui sont les plus nombreux.

L'une des caractéristiques de *Zeilleria quadrifida* est d'être un fossile stratigraphique, c'est-à-dire un fossile marqueur d'étage, ce qui signifie qu'on le trouve exclusivement dans un étage géologique précis, en l'occurrence le Doménien (-180 millions d'années) qui est d'ailleurs plus précisément un sous-étage du Pliensbachien. La validité stratigraphique de l'espèce est complétée par sa vaste répartition géographique : si l'Angleterre (en particulier le Dorset et le Somerset) et la Normandie (Bessin et campagne de Caen) en sont les régions type, elle se retrouve en effet dans d'autres régions françaises (Bourgogne, Vendée..) ou anglaises, ainsi qu'en Espagne, Allemagne (Wurtemberg) et jusqu'en Bulgarie.

En dépit du sens précis de l'appellation de *quadrifida* («fendue en quatre » en latin), ce modeste brachiopode se présente sous deux formes différentes : la forme bicorne (c'est le cas du spécimen de Landes-sur-Ajon) et la forme quadricorne, ce qui a suscité d'interminables querelles entre les partisans de l'existence de deux taxons (= espèces) différents, le bicorne prenant le nom de *cornuta*, et les défenseurs de la thèse d'un unique taxon comportant deux morphes différents, Muir-Wood, grand spécialiste britannique des brachiopodes ayant même utilisé jusqu'à 9 dénominations différentes, car il existe nombre de formes intermédiaires qui servent d'arguments aux «unitaristes» pour expliquer qu'il y a passage entre les deux formes. A l'opposé des récoltes faites en Normandie, celles d'Angleterre ou d'Espagne comportent peu de coquilles typiquement bicornes ou quadricornes et beaucoup de formes intermédiaires. Ce pourrait être les particularités des niches écologiques respectives qui expliquent ces différences et non une spéciation progressive à partir des zeilleridés polymorphes.

Cette longue dissertation, peut-être un peu ingrate à cause de sa prétention scientifique faite à propos d'un petit fossile fort répandu, vous illustre l'un des aspects des travaux menés à l'Association Paléontologique.

Nous souhaitons que son installation, au cœur de Villers, dans les nouveaux locaux de l'espace culturel «Villaré», vous soit l'occasion de venir nous rejoindre et découvrir avec nous quelques uns des mystères d'un très lointain passé.

Comité de Jumelage

Cours d'Anglais

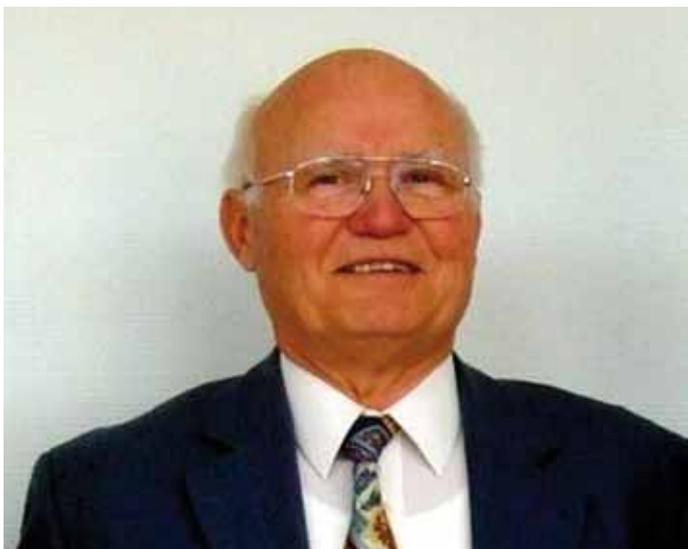
Les cours ont repris avec davantage d'élèves. Deux catégories existent : «débutants» et «confirmés». Ils ont lieu chaque lundi, à partir de 17 heures 30 dans le nouvel espace associatif de Villers «Le Villaré». Pour tous renseignements contacter Gladys au 06.85.04.70.23, ou prendre contact directement avec le professeur Mme Laurence Labbé ou par mail jumelagevillers14@msn.com

A la découverte de l'Europe et le vide-grenier sont deux manifestations estivales, organisées par le Comité de Jumelage, dont le Président est Maurice Gozlan. Elles ont remporté un vif succès.

Le vide-grenier a reçu la visite de plusieurs centaines de visiteurs



Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre



Le mot du Président

Bonne et heureuse année à tous les Villersois petits et grands. Des souhaits particuliers vont aux enfants des écoles et leurs enseignants, pour le remarquable travail des recherches présenté le 11 novembre à la salle Bagot. Merci aussi pour votre fidélité aux cérémonies du souvenir qui se terminent le 5 décembre pour les Anciens Combattants d'Algérie. Maintenant se préparent les manifestations de 2010. En effet le temps passe... et nous avec. Ceci pour dire que notre porte est ouverte à tous ceux, qui veulent bien nous rejoindre. Il est important de poursuivre l'oeuvre de nos anciens. Les noms inscrits sur le monument ne peuvent pas tomber dans l'oubli. Le prochain rendez vous est fixé au vendredi 26 février pour l'assemblée générale à 10 heures salle Bagot. Le même jour, à 16 heures, salle panoramique du Casino pour faire sauter les crêpes, avec en prime le panier de la ménagère ! Un grand merci à nos crêpières, elles se reconnaîtront.

A bientôt, avec tous nos voeux.

Michel Vancoille

Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

L'association des Propriétaires de Villers vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2010 ! Déjà dix ans que nous avons passé le cap de l'An 2000 !

Nous espérons que vous vous trouvez toujours bien à Villers. Si tel est le cas, notre espoir est que cela soit aussi grâce à l'action de notre association.

En participant par votre adhésion à la poursuite de nos objectifs, vous nous permettez d'être écoutés et de peser dans l'organisation de la vie collective.

Totalement indépendants de quelque institution que ce soit, nous constituons un rassemblement de personnes attachées à une certaine qualité de vie et nous nous situons en cela comme les dignes héritiers des associations de propriétaires qui depuis la création de la station ont fait de cette ville, une cité dans laquelle nous aimons résider aujourd'hui.

Ceci n'est pas toujours facile car il peut exister des divergences d'appréciation entre les actifs et les retraités, les résidents principaux et les résidents secondaires, les clients et les commerçants et artisans, les administrés et les édiles, les nouveaux arrivants et ceux qui habitent ou viennent à Villers depuis toujours etc...

C'est bien normal et nous considérons que tout le monde doit être entendu et respecté. Notre but est de passer au dessus des clivages, de fédérer, de permettre la concertation, le dialogue, l'échange car c'est le meilleur moyen d'œuvrer ensemble.

Toujours, nous poursuivrons cet objectif.

Prenons un exemple d'actualité : Le Villare. Cet espace associatif et culturel est une chance pour tous. Au-delà de la possibilité d'abriter les associations utilisatrices et d'offrir un espace d'exposition, il doit permettre aux diverses associations de se rencontrer, d'œuvrer ensemble, de créer une dynamique qui dépasse leurs objectifs.

Certes, comme pour tout, il y a une période de rodage mais nous espérons que celle-ci passée, cette dynamique se mettra en œuvre.

En attendant, nous demandons à tous les adhérents des associations de Villers qui y sont propriétaires et notamment à leurs dirigeants, de nous rejoindre : notre association a vocation à nous rassembler tous.

Evidemment, cette dynamique doit s'installer en accord avec la municipalité et notre propos n'est pas de jouer à part, mais en tout état de cause, nous ne devons pas attendre tout de nos édiles : il nous faut participer pour notre part.

Rejoignez nous si vous n'êtes pas encore adhérent !

Enfin, nous vous rappelons qu'indépendamment de notre Assemblée Générale qui se tient chaque été et au cours de laquelle nous pouvons échanger et suivre l'actualité de la Ville, du bulletin qui vous tient informé des diverses questions qui vous intéressent, vous pouvez toujours nous écrire, et sur rendez vous, nous pouvons nous rencontrer au Villare. Enfin puisque nous avons ouvert un blog sur internet qui permet d'échanger à tout moment, n'hésitez pas à le consulter !

Association des Propriétaires de Villers
BP 28 - 14640 Villers-sur-Mer
Courriel : villers14_apv@yahoo.fr
Blog : <http://apv-villers14.blogspot.com/>

VIE ASSOCIATIVE

Association des familles Villersois

L'AFV dont la Présidente est Maud Buhot a organisé sa braderie d'automne, dernière de la saison. A chaque manifestation ce sont plus de 3000 vêtements et accessoires qui attendent les acheteurs. Bien avant l'ouverture des portes, au foyer St Paul, il y a la queue sur le trottoir.

Les organisateurs et organisatrices de cette oeuvre caritative, qui sont bénévoles se félicitent du taux important de fréquentation. Vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires de mode plaisent. Les prix sont très abordables. Les acquéreurs repartent heureux de leurs trouvailles et contents d'avoir fait une bonne action. «*En effet, une partie du produit des ventes sert à offrir des goûters aux personnes âgées. Elles peuvent déguster ce que nous leur avons préparé et se détendre en jouant aux cartes*», indique la présidente. Yveline Deiber, vice-présidente, ajoute : «*Toute l'année nos bénévoles travaillent pour organiser les braderies. Nous trions ce qu'on nous donne et préparons la présentation des vêtements et accessoires. Le produit de nos ventes sert non seulement aux goûters, qui ont lieu chaque semaine et sont ouverts à tous, mais aussi à organiser un voyage annuel pour les anciens*».

Les prochaines manifestations de 2010 auront lieu :

- Pour la braderie : les 24 et 25 Avril
- Pour la brocante : le 1er Mai



Les bénévoles de l'AFV trient sans relâche toute l'année vêtements et accessoires qui sont donnés afin de les proposer à la vente

La Bibliothèque pour tous

SIX bénévoles : Mmes Vincent, Péruich, Chédru, Lebaillif, Rosney, Nathan s'occupent des livres.

Cette année pour la 1ère fois la bibliothèque a participé au Téléthon. De nombreux livres d'occasion en très bon état étaient proposés à la vente. Les acheteurs donnaient ce qu'ils voulaient, avec un prix minimum de 1 euro par ouvrage. Cette opération a continué durant tout le mois de décembre.

L'Heure du Conte a permis à une trentaine d'enfants d'écouter des Contes de Noël, lus par des bénévoles.

Venez à la bibliothèque vous y trouverez le meilleur accueil et de bons conseils de lecture.

Adresse : 1, rue Comtesse de Béarn
Permanences hors saison :
mardi - vendredi de 10h30 à 12h
samedi de 15h à 16h.

DireLire

Des lectures pour tous

Créé par un petit groupe d'artistes du spectacle vivant en avril 2007 DireLire, propose désormais au Villare des activités régulières encadrées par une professionnelle du livre.

Tout au long de l'année, Mitsou Ney accueille les participants. «DireLire le club» réunit des lecteurs, une fois par mois, pour parler de leurs lectures récentes, en écouter - ou en lire - des extraits, partager leurs découvertes et leurs «coups de coeur» littéraires. Chaque 3ème mercredi du mois (hors vacances scolaires), de 18h00 à 19h30.

Des ateliers d'écriture ludiques ont lieu deux fois par mois pour le plaisir de goûter les mots, de les cuisiner pour leur faire dire ce que l'on a dans la tête et enfin de les offrir - à soi-même, aux autres. Pour les adultes «Les mots et la plume» : chaque 1er et 3ème jeudi du mois (hors vacances scolaires), de 18h00 à 19h45. Pour les enfants (à partir de 7 ans (CE1) «Jeux de mots», Chaque 1er et 3ème mercredi du mois (hors vacances scolaires), de 16h30 à 17h45.

«Les Moments de lecture» est un atelier de montage de textes, autour d'un thème, d'un auteur, réalisé et lu par Mitsou Ney.

Conditions, adhésion et tarifs : 06 73 50 56 17 / direlire.lesmots@yahoo.fr

En Avant Scène !

Le froid est là, mais la chaleur règne dans le coeur des comédiens de la troupe de théâtre de Villers, animée par Daisie et c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont présenté un spectacle en faveur du TELETHON à la Salle Panoramique du Casino, le 4 Décembre 2009.

Le public, venu en nombre était lui aussi tout aussi chaleureux et le spectacle s'est terminé en chanson, les enfants du cours de théâtre étant venus rejoindre les élèves du groupe d'adultes. «J'irai au bout de mes rêves» est la chanson que tout le monde a reprise en chœur.

Puisse ce voeu se réaliser pour chacun d'entre vous en cette année 2010 !

Contact En Avant Scène ! 06.88.91.24.49

Daisie et sa troupe de comédiens amateurs



Amicale du Personnel communal



La malle aux jouets attire petits et grands

Pour la 4ème année l'amicale du personnel communal a organisé, dans la salle de l'ensemble sportif André-Salesse, cette manifestation qui a attiré beaucoup de monde.

«Le bénéfice va aux enfants du personnel communal, notamment pour le goûter lors de la remise des jouets de Noël. Nous avons eu un bon taux de fréquentation», indique Christelle Gaudray, la responsable. Les exposants, tous non professionnels, proposaient à la vente : peluches, jeux vidéo, poupées et trains électriques, parmi tant d'autres. Aux approches de Noël, il y avait de quoi satisfaire bien des enfants. Les parents ont eu l'embarras du choix et les prix étaient doux. Les visiteurs avaient aussi à leur disposition une petite restauration, sur place.

Le choix était grand et les prix très abordables.

Tennis Club

Après une saison estivale bien remplie entre les compétitions (tournois open jeunes, seniors et seniors plus) et les animations conviviales (tournois surprises, des familles, barbecue...) l'automne nous a également apporté son lot de satisfactions grâce aux Championnats interclubs.

Ce sont au total 8 équipes rassemblant environ 50 joueurs, Villersois résidents permanents et secondaires qui ont défendu les couleurs de leur Club et de leur Commune :

3 équipes seniors en Championnat départemental ont toutes fini premières des phases de poule. Deux équipes sont particulièrement à l'honneur puisqu'elles ont remporté les phases finales de leurs catégories respectives : celle des Dames composée de Simone Kamer, Elisabeth Fruchon, Muriel Monomakhoff, Noémie Gerzé, Agnès Glaizot et Servanne Vercoustre, et celle des hommes pour laquelle on peut citer Alva Rebello, Lionel Legeay, Benoit Jamet, Denis Gatelais, Philippe Mendil, Denis Bourquin sans oublier l'apport de Patrick Bouvot, Arnaud Xavier et Olivier Rémy.

5 équipes seniors + (vétérans) dont 2 inscrites en Championnat départemental, 1 en pré-régional et 2 en régional sont dans l'attente des résultats qui ne sont pas encore connus sauf pour l'équipe féminine + de 45 ans en pré-régional, composée de Simone Kamer, Elisabeth Fruchon et Muriel Monomakhoff qui a fini deuxième.

Monique Xavier, en charge de l'accueil et de l'administration du Club a pris sa retraite au début de l'année. Issue d'une famille villersoise bien connue et héritière de la tradition familiale Monique a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle au Tennis Club de Villers auquel elle a apporté sa compétence et sa disponibilité. Le Club lui témoignera sa reconnaissance à l'occasion d'un «pot» spécifique à l'arrivée des beaux jours.

Le Maire, Gérard Vauclin, le 1er Adjoint, Jean-Paul Durand et le Président du TC, Patrick Jégou assistaient au 1er match sur les nouveaux courts couverts



VIE ASSOCIATIVE SPORT

Lisabelle Lecoœur va prendre la suite de Monique Xavier ; elle était déjà membre de notre Association, participant largement à sa vie en tant que bénévole. Son dynamisme et ses expériences passées lui permettront sans nul doute une adaptation rapide.

Les terrains couverts appartenant à la Commune sont ouverts. Ils sont disponibles pour tous en location horaire et mis à la disposition des joueurs pour les cours dispensés par l'AJV ainsi que pour les matches interclubs du TCV. C'est également l'occasion pour la Commune de Villers d'ouvrir une réflexion légitime sur l'organisation de la pratique du tennis à Villers à laquelle notre Association, forte de plus de 250 adhérents annuels dont la moitié de jeunes, quasiment tous Villersois résidents permanents ou secondaires (environ 320 avec les saisonniers), sera conviée.

Nous publierons ultérieurement le programme complet de nos rendez-vous 2010. Dès à présent nous communiquons les dates des tournois «open» :

- Tournoi des jeunes de Pâques: du samedi 17 au samedi 24 avril
- Tournoi des jeunes d'été du mercredi 7 au jeudi 15 juillet
- Tournoi seniors d'été: du vendredi 23 juillet au lundi 2 août (tournoi de la ville de Villers)
- Tournoi seniors + d'été: du mardi 17 au mardi 24 août (tournoi du Casino de Villers- Groupe Tranchant)

N'hésitez pas à nous rendre visite; vous êtes les bienvenus.

Le Président, Patrick Jégou.

Tennis Club de Villers-sur-Mer. Tél : 02 31 87 52
www.club.fft.fr/tennis.club.villers/

AJV -VTT

11 vététistes de l'AJV au championnat national

Jean-Jacques Dumont, le responsable de la section est satisfait de la participation de l'AJV au championnat national VTT de l'Ufolep à Doullens (Somme)

Cette manifestation, organisée sur un circuit relativement technique et physique créé pour la circonstance s'est déroulée avec des variations de la météo, ce qui rendait le pilotage très difficile. En effet le circuit technique était peu facile et il y a eu de nombreux passages en sous bois ou dans des champs.

Les résultats obtenus sont encourageants. En cadets (15-16 ans) , Steven Enard se classe au 8ème rang malgré une gêne provoquée par la chute d'autres concurrents l'obligeant à s'arrêter, ce qui lui a fait perdre le contact avec les hommes de tête.

En seniors -A- (20 - 29 ans), Sébastien Lemaire, parti de la 100ème position sur la grille de départ a fait une belle remontée pour finir au 19ème rang.

Enfin, en catégorie Tandem mixte, Christophe Laforge et Sylvie Cheriére l'emportent après une course haletante. Au final, ils sont sacrés Champions de France avec plus de 5 minutes d'avance sur leurs dauphins.



Les vététistes de l'association des jeunes villersois ont obtenu de bons résultats au championnat de France

Volley-Ball

Un tournoi de clôture réussi

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé, le 5 septembre, sur le sable, le tournoi de clôture de la saison villersoise. Baptisé «Janine de Mélias», en hommage à celle qui fut la plus grande volleyeuse française. «Cette compétition patronnée par l'Association des Anciens Internationaux depuis 2001, représentée, en l'occurrence, par notre ami et voisin d'Houlgate Michel Attié, a réuni une dizaine d'équipes de quatre joueurs», souligne le président de la section, Christian Caldaguès.

D'un excellent niveau, elle a vu la victoire, en finale, de l'équipe emmenée par Jean-Luc Laffers, composée de Leslie, de son fils Thomas, et de Didier, face à la redoutable équipe conduite par Christian Caldaguès, auquel s'étaient ralliés Nicolas Havouis (qui fut à deux doigts de renouer avec la victoire après avoir été sèchement éliminé les années précédentes), de Philippe Laurent, autre ancien joueur de Nationale 1, enfin de J.J. Jouannais, qui a détrôné l'ancien international «Jésus» (ce qui n'était pas, convenons-en, une mince affaire) en devenant le plus vieux joueur à participer aux tournois de volley-ball de la plage.

«Un grand merci à Gilles Petit, ancien journaliste, ancien volleyeur et spécialiste de ce sport, qui a arbitré les



Gérard Vauclin, le Maire, a remis la coupe aux vainqueurs, après le dernier tournoi de septembre

matchs les plus importants, ainsi qu'à Guy Robin, dont le soutien logistique a été, comme les années précédentes, à la hauteur de sa gentillesse proverbiale. Nous n'oublierons pas Michel de Mélias, ancien joueur de haut niveau, dont les commentaires judicieux et pleins de bon sens sont toujours appréciés des spectateurs», précise le président.

L'absence dans la compétition pour cause de plâtre à la jambe, de l'espoir, Wilfrid, a été regrettée par tous. Il est néanmoins venu soutenir ses amis.

Une sympathique remise des prix s'est déroulée en fin d'après-midi, Salle Bagot, sous la présidence du Maire Gérard Vauclin. Après avoir remis la coupe aux vainqueurs, il a rappelé son attachement au développement du sport à Villers-sur-Mer et confirmé son projet de doter le volley-ball d'installations permanentes sur la plage.

SPORT

VIE ASSOCIATIVE

A.S.V.B.B.

L'évènement au club est l'acquisition d'un véhicule neuf places pour les déplacements de nos jeunes. Je remercie le Maire et son conseil municipal pour nous avoir aidés, ainsi que les entreprises et commerçants suivants : Le café de La Poste, Les Halles de Villers, Le Garage du Méridien, Le restaurant Le Mermoz, la boulangerie pâtisserie Placier, la librairie du Marché, la Cantina, le restaurant le Greenwich, la boulangerie pâtisserie la Rose des sables, l'atelier Métalik Home, le garage Lemarchand et les entreprises : Vignet, Christophe Leroux, Pascal Duval, Thierry Lepeltier, Jérôme Trégoat. Le minibus offre un magnifique support mobile pour la promotion de votre enseigne, n'hésitez pas à nous contacter (06.61.19.84.65)

Nous accueillons toute l'année des nouveaux joueurs, il n'est pas trop tard pour s'inscrire, contactez Franck Lebaillif au 06.78.76.19.49



Le premier journal du club est sorti depuis le 1^{er} août 2009, il rencontre un vif succès auprès des joueurs. Rendez-vous aussi sur notre site internet pour suivre l'actualité du club: <http://villersblonvillefootball.footeo.com>

Alors surtout, n'hésitez pas à venir nous voir pour encourager nos équipes, et vive le foot !
Le Président, Jean-Claude Demorieux.

CNV

La saison estivale s'est terminée au CNV avec un nombre de stages équivalent à l'année dernière, et un bilan positif tant sur la fréquentation, que sur l'ambiance.

Un stage de voile a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, sur catamaran, du lundi 26 au vendredi 30 octobre, ouvert à tous à 125 euros les 5 séances. Une dizaine de stagiaires se sont inscrits. Le temps était beau et l'ambiance sympathique. Les enfants ont très bien progressé et ont pratiquement tous obtenu le niveau supérieur. Le char à voile a également eu du succès dès que le vent en a permis la pratique.

La voile loisir à l'année a repris, tous les samedis à 14h à partir de 7 ans, inscription au trimestre à la carte ou au cours.

Les chars à voile sont disponibles à la location, à marée basse dès que le vent le permet.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du CNV au 02 31 87 00 30 ou par mail infovoilevillers@com



Le potiron sur la table des p'tits chefs

A la veille d'Halloween, le potiron était à l'honneur pour le troisième atelier des p'tits chefs de l'année. 28 enfants ont pris plaisir à se mettre aux fourneaux sous l'égide des Disciples d'Escoffier. Au menu ce jour-là : tartare de potiron avec Pascal Bluche, enseignant en cuisine, biscuit au potiron en forme de bonhomme avec Jacques Collet ainsi qu'une tartelette crumble pistache et potiron vanille par Cyril Frayer. Les enfants ont vraiment pu «mettre la main à la pâte» au sens littéral du terme puisqu'ils ont notamment produit eux-mêmes leur pâte à crumble individuelle lors du troisième atelier. Avec Jacques Collet, ils ont également pu se montrer créatifs en agrémentant leur biscuit à l'aide d'une poche à douille remplie de chocolat. Les gourmands ont recouvert leur gâteau de chocolat et d'autres se sont montrés très appliqués en décorant de manière originale leur assiette. Le côté ludique et pédagogique a été mis très en avant. Les enfants, «toqués» et diplômés, sont repartis heureux. Ils ont même pu faire goûter leurs gourmandises aux parents, ces derniers étant ravis, eux-aussi, de se voir offrir une petite dégustation.

Les enfants prennent très au sérieux leur rôle de chef d'un jour



Les enfants se sont régalés en participant aux multiples activités proposées par l'office de tourisme. Les festivités ont commencé avec divers ateliers réservés aux enfants. Ils ont appris, sous la direction de Camille, à confectionner des cornets à bonbons, des masques, des décorations d'Halloween. Samedi, le jour J, un grand atelier de maquillage les a transformés. Ils avaient rendez-vous, place du marché, pour un concours de citrouilles. 37 artistes en herbe ont déployé des trésors d'imagination pour décorer leur citrouille. Les accessoires étaient autorisés. Tous les participants ont reçu une récompense, grâce au partenariat de la municipalité et des commerçants villersois. Le défilé des enfants déguisés et maquillés, majorettes en tête, s'est formé devant la mairie. Le cortège a traversé la ville pour arriver au casino où un grand lâcher de bonbons attendait le public.

Halloween sous le signe de la citrouille

Ils ont gagné le 1er prix du concours de citrouilles

Le défilé des enfants costumés était précédé des majorettes





Pascal Bluche, professeur de cuisine à Lisieux, a préparé, en public, une chartreuse de caille aux morilles.

Les fêtes de fin d'année selon les Disciples d'Escoffier

L'Atelier des chefs initié par l'Office de Tourisme rencontre un véritable succès auprès du public. A l'approche des réveillons de la fin de l'année, les disciples d'Escoffier, association qui regroupe des chefs de la région pour faire connaître de bonnes recettes, avaient choisi le foie gras et la caille comme thèmes de leurs démonstrations. Avec Cyril FRAYER, les apprentis chefs ont eu l'occasion de

préparer des «Ravioles de foie gras de canard aux artichauts, crème de pamplemousse confit». Pour être en mesure de présenter cette recette à leurs invités pendant les fêtes, les participants ont non seulement pris part à la réalisation du plat, mais également noté soigneusement les quelques astuces et conseils du chef de cuisine de l'Amirauté, à Touques. S'il est un autre mets que l'on aime cuisiner pendant les fêtes, il s'agit bien de la

volaille, et une fois n'est pas coutume les Disciples d'Escoffier ont proposé des recettes autour de la caille lors des Ateliers des Chefs. Au menu, notamment avec Christian Girault : «Caille rôtie forestière beurre noisette sur pommes paillasson». Un plat que les chefs en herbe ont pu prendre plaisir à reproduire pour leurs hôtes, lors des fêtes de fin d'année.

La fête de la Science de Caen

Organisée par le Ministère de la Recherche, la Fête de la Science est une manifestation gratuite, qui repose sur l'engagement des hommes et des femmes désireux de communiquer leur enthousiasme pour la science. Pour la troisième année, l'Office de Tourisme et d'Animation de Villers-sur-Mer a participé à cette manifestation en proposant au public des animations sur la paléontologie, les dinosaures, les célèbres falaises des Vaches Noires et leurs fabuleux fossiles.

L'atelier moulage de fossiles n'a pas désempli, remportant un franc succès auprès des familles. Les deux dinosaures à assembler, le diplodocus et le triceratops, ont également été plébiscités. Les fossiles présentés ont stimulé les questions des visiteurs et permis d'engager parfois de longues conversations. L'Office de Tourisme et d'Animation a tenu le stand durant ces quatre jours, en partenariat avec L'Odyssée, Paléospace. Les visiteurs ont été agréablement surpris par l'ouverture à Villers-sur-Mer d'une telle structure. Des contacts intéressants ont été noués, notamment auprès des enseignants.

Programme des animations 2010

Grandes orientations

Le programme s'enrichit au fil des ans, et cette année marque une nouvelle étape avec davantage d'animations hors saison. Ainsi, plusieurs événements se verront programmés sur deux jours, avec un contenu toujours plus créatif et qualitatif. Autant de nouveautés à découvrir prochainement dans l'agenda des animations 2010 qui sortira en mars.

Nos priorités

- Répondre en priorité aux attentes des résidents permanents et secondaires
- Développer les animations tournées vers les familles et les enfants
- Enrichir qualitativement les animations traditionnelles à succès
- Réorienter ou supprimer certaines manifestations instables

Les grandes nouveautés

■ Skimboard Tour : 24 et 25 juillet

Démonstration et initiation au skimboard, le principe du skimboard étant de glisser sur le ressac des vagues à l'aide d'une planche de bois tout en réalisant des figures.

■ Olympiades en famille : samedi 7 août

Grande kermesse familiale par équipe de 3 personnes (1 adulte et 2 enfants) avec des jeux sur le sable (course en sac, relais, jeux de précision, d'équilibre...)

A noter également sur vos agendas

■ Journées florales : 10 et 11 avril

Villers met la Côte Fleurie à l'honneur avec une gigantesque cueillette de tulipes



■ Fête du Dinosaur : 19 et 20 juin

Après un repos mérité dans les serres de la ville, le Dinosaur, colosse constitué de 9 000 plants, reprend sa place au cœur de la station.



■ Festival Sable Show : du 13 juillet au 24 août

Quatorze concerts en plein air face à la mer. Villers met à profit sa localisation sur le Méridien de Greenwich pour programmer un festival chaleureux et coloré, reflet de la diversité des cultures festives du monde entier.



■ Pique nique géant : dimanche 18 juillet



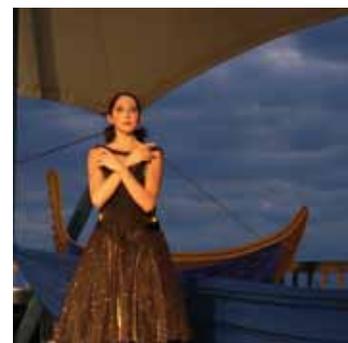
Le pique-nique géant, c'est le plaisir de partager un repas tous ensemble, en famille, entre amis, entre voisins, dans une ambiance simple et détendue, autour du marais de Villers : jeux pour enfants, promenades à dos d'âne, stands gourmands, pot d'amitié, fanfare déambulatoire...

■ Festival des Nouveaux Talents : du 16 au 22 août

Sept concerts de musique de chambre pour découvrir les étoiles de demain. Avec de jeunes interprètes tous lauréats de concours internationaux, qui vous entraîneront cette année encore vers de nouveaux horizons.

■ Festival Danse sur le sable : du 25 au 27 août

Des spectacles empreints de magie et de grâce au coucher du soleil par des compagnies locales. Démonstration et initiation à la danse.



■ Fête de la Coquille St-Jacques et des fruits de mer : 23 et 24 octobre

Thème : les Pays Slaves



Grande vente de coquilles St Jacques, ateliers gourmands, démonstrations et dégustations avec des grands chefs de la région - disciples d'Escoffier - dans le village des saveurs. Mais aussi danse et folklore, spécialités culinaires, défilés, concerts, animations musicales, confréries, foire gastronomique et artisanale, foire aux vins, expositions, petit train...

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

2009 a été un bon cru

L'année 2009 marque un nouveau record dans la fréquentation de l'Office de Tourisme avec en moyenne 38 000 demandes à l'accueil (contre 33 446 en 2008). Depuis plusieurs années, cette fréquentation est en constante progression.

Villers à prix très doux

Pendant la période hivernale, venez profiter de prix avantageux ou de séjours thématiques pour vous refaire une santé, découvrir les trésors de la nature ou tout simplement vous retrouver à deux ou en famille. Les hébergeurs et restaurateurs se sont pliés en quatre, cette année, pour vous concocter des offres vraiment attractives et économiques. Ces formules, associées à une promotion dynamique sur notre site internet, ont pour objectif d'attirer des visiteurs en périodes creuses, de les fidéliser et de leur donner envie de revenir régulièrement. A découvrir sur notre site internet www.villers-sur-mer.fr

Les perspectives pour 2010

Deux nouvelles clientèles ciblées

L'Office de Tourisme poursuit cette année la promotion auprès de deux clientèles encore peu présentes à Villers : les groupes et les étrangers.

Pour les groupes, un support de promotion spécifique sera édité, de nouveau, à partir de juin 2010 (édition 2010/2011) proposant des idées de sorties à la journée adaptées aux différents types de groupes : scolaires, centres de loisirs, associations culturelles, clubs, comités d'entreprise ; ou encore des produits communs « package » en association avec l'Odyssee (Paléospace de Villers), le cercle nautique, les hébergeurs de Villers, les prestataires de loisirs, les restaurateurs. D'autres formules, en partenariat avec Graindorge et les distilleries du Pays d'Auge, sont également à l'étude.

Pour les étrangers, l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche d'accueil spécifique : extension de la gamme des documents traduits en anglais, complément de formation en langues étrangères pour l'équipe d'accueil, badges avec indication langues parlées pour le personnel d'accueil) et invite l'ensemble des prestataires touristiques de la station à s'associer à cette démarche (traduction des menus dans les restaurants, étiquetage, signalétique...).

En nouveauté : la page d'accueil du site internet de l'Office de Tourisme a été traduite en Italien. La traduction en allemand est prévue courant janvier. A ce jour, le site a déjà été traduit en anglais et en néerlandais.

Toujours plus de découvertes

De toutes les prestations de l'Office de Tourisme, le produit « Balades Nature, Villers terre de Géologie » est sans doute le plus porteur de l'identité touristique de la station. Au total, ces balades nature ont attiré 6 734 visiteurs en 2009, soit 884 visiteurs de plus qu'en 2008, malgré une diminution du nombre de sorties individuelles.

Poursuivre les efforts engagés

L'office de Tourisme s'est fixé des buts : maintenir le nombre de balades à 170, poursuivre le développement de la clientèle groupes, répartir de manière équilibrée les sorties tout au long de l'année : week-ends hors saison et petites vacances scolaires. Il s'engage également à poursuivre son partenariat avec Calvados littoral espaces naturels dans le cadre des Escapades nature proposées par le Conseil Général du Calvados, à faire évoluer la balade « Campagne et colombages ». Un partenariat sera développé avec la mairie de St Vaast-en-Auge, dans le but de faire découvrir l'église et le mémorial de St Vaast + pause rafraîchissante. Quatre sorties à la journée avec pause pique-nique seront programmées.

Participation aux événementiels régionaux ou nationaux

L'office de Tourisme s'associera à plusieurs manifestations comme : « La Normandie se découvre » en avril-mai, « la Nuit des Musées » en Mai, « Les Buissonnières » et « La journée du patrimoine de pays » en juin, « Train animé de la côte Fleurie » en juillet et en août, « Les Journées du Patrimoine » en septembre, « La Fête de la Science » en octobre.

Le maintien des balades événements

Il est prévu : 3 balades nocturnes aux Falaises en mai et juillet, 2 traversées «Villers-Houlgate» avec retour par la campagne et arrêt dégustation de teurgoule.

Les Balades nature de votre hiver...

Cet hiver, au programme, des circuits pour découvrir les fossiles des falaises des Vaches Noires, les espèces animales et végétales remarquables qui peuplent notre marais, les produits régionaux qui font la renommée du terroir augeron, et la quiétude des chemins creux du Pays d'Auge. Ces balades, de niveau facile, (entre 3 et 8 km) ouvrent les portes de notre station et de ses nombreuses richesses, aux petits comme aux grands ! Brochure sur simple demande à l'accueil de votre Office de Tourisme.

Villers, ville d'art et d'histoire

La convention de partenariat entre l'Office de Tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire a permis de proposer 18 visites guidées, par des conférencières agréées, d'avril à octobre 2009. Ces visites ont rencontré un vif succès puisque au total 228 personnes les ont suivies, soit une moyenne de 12,6 participants par visite (contre 209 personnes en 2008, soit plus de 11 participants par visite). 130 personnes ont rejoint les visites « architecture balnéaire » et 98 personnes ont suivi celles des « Vitraux de l'église Saint Martin ».

Elles se poursuivront également en 2010, un vendredi sur deux, en moyenne saison (dans le cadre des tout nouveaux rendez-vous du vendredi), et chaque mercredi en été. Au programme : des visites par quartier plus thématiques : « L'architecture balnéaire : le premier Villers » (sur les hauteurs) et « L'architecture balnéaire : les bords de mer, ce qui permet aux participants d'approfondir leur connaissance de l'évolution urbanistique et architecturale de la station.

La nouvelle brochure touristique est arrivée !

A l'image de la station, la nouvelle brochure touristique est dynamique, haute en couleurs et très attractive. Son originalité réside dans sa double fonction de dépliant d'appel et de guide des hébergements, une formule qui a fait ses preuves les années précédentes. Disponible à l'Office de Tourisme.

Prochaines nouvelles éditions de l'Office de Tourisme

■ Carnet de découverte «**Falaises Vaches Noires**» : (prix de vente 3,50 euros)

■ Carnet de vacances «**Ateliers du Méridien**» avec 5 thématiques (Pâques, Dinosaures, Halloween, Nature, Trésors de la plage) en cours de réalisation > sortie prévue en février – 24 pages (prix non déterminé)

■ Livret «**Circuits pédestres à la découverte de Villers**» en cours de réalisation > sortie prévue à Pâques (prix non déterminé)

■ **Livret enfants** avec jeu de piste familial, en cours de réalisation > sortie prévue à Pâques (prix non déterminé)

■ **Set de table pour promouvoir le label Famille Plus**, les animations et activités enfants, les balades nature, le Pass Privilage, le Club de plage... + coupon gratuité pour 1 balade nature > sortie prévue en mai. Les sets de table seront distribués gratuitement aux restaurateurs de Villers engagés dans la démarche Famille Plus.

Salon des Seniors à Paris : le rendez-vous des + de 50 ans !

Pour la 2e fois, l'Office de Tourisme participera au Salon des Seniors qui se déroulera à Paris (Porte de Versailles) en mars. Ouvert au grand public, ce salon dynamique accueille chaque année + de 30 000 visiteurs en 3 jours.

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, nous présenterons nos brochures 2010 sur un stand partagé avec l'Office de Tourisme de Cabourg.

Le Salon des Seniors, représente : 250 exposants, 90 conférences, 60 associations, 50 animations, 20 institutions et ministères.

Vous voulez toujours être informés de tout ce qui se passe à Villers, alors abonnez-vous à la E-newsletter !

Vous êtes résident secondaire et vous avez envie de venir à Villers pour le week-end ; vous êtes résident permanent et vous souhaitez être informé de ce qui se passe dans la station, un outil est à votre disposition : le site Internet de Villers, et plus particulièrement la e-newsletter !

Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit. Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez vous vite sur www.villers-sur-mer.fr.

Les dinosaures sont partout

Le «Dino-Store» de l'Office de Tourisme vous présente sa gamme de jeux et livres pour enfants sur le thème des dinosaures, de la paléontologie et de la mer !

Autocollants, parapluies, bagues, lunettes de soleil, masques T REX, boîtes à fossiles, porte-clés WWF, crayons, livres de coloriage, livres-jeux, nouvelles peluches... mais aussi T-shirts, clic-clac, cartes à jouer, puzzles et marionnettes.

Paméla BARTHELEMY, Gérard VAUCLIN, André CASNA, Sophie MILLET-DAURE, Nadine BOUVOT, Christophe VAUCLIN, Nicolas GUERBET, Camille JARROUX, Hélène BASLE, Fabrice BLOT, Marie DARRIAU-COLLINS, Johan BOUCHER et Franck LEBAILLIF



Toute l'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010. Que ce cru vous apporte bonheur, réussite et prospérité dans tous vos projets.

Allons tous au cinéma

En 2009, aucun film n'a provoqué un raz-de-marée comme «Bienvenue chez les Ch'tis». Néanmoins, sur le bilan à fin novembre, on constate que la fréquentation du Cinéma du Casino a connu une hausse de 11%, atteignant les 9 981 spectateurs. Ce nombre croissant est dû principalement à l'augmentation du nombre de séances. En 2010, nous poursuivrons sur cette lancée. La programmation du cinéma démarra dès le mois de janvier. La fermeture ne durera qu'une semaine, du 20 au 26 janvier. Désireux d'en faire un rendez-vous régulier tout au long de l'année, nous proposerons plus de séances, à raison de 6 par semaine hors vacances scolaires et de 3 par jour pendant les vacances.

Les objectifs affichés sont dans la continuité de l'année 2009, à savoir une programmation qualitative à la fois familiale et diversifiée. A l'affiche, des sorties nationales et des films tous publics pendant les vacances, des œuvres parfois plus pointues hors saison. De même, des cycles thématiques seront proposés au cours de l'année. A noter que de nouveaux tarifs seront applicables à partir du 3 février 2010.

Box office 2009 du Cinéma du Casino :

- 1/ Harry Potter et le Prince de Sang Mêlé : 943 spectateurs
- 2/ L'âge de glace 3 : 937 spectateurs
- 3/ Là-haut : 784 spectateurs
- 4/ Le Petit Nicolas : 584 spectateurs
- 5/ Slumdog Millionnaire : 274 spectateurs

Vacances de février : demandez le programme !

Ateliers du Méridien

> Du 15 au 17 et du 23 au 26 février

Ateliers de création de bijoux et de jeux de société animés par Camille Jarroux

Salle Bagot – 4,80 euros la séance -
Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.



Bal masqué **NOUVEAU**

> Samedi 20 février

15h30 - Salle panoramique du Casino –
Gratuit.

Ateliers des P'tits Chefs «Les crêpes»

> Vendredi 26 février

3 séances autour des crêpes, avec les
Disciples d'Escoffier
11h, 14h30 et 16h - Cuisine de la salle
panoramique du Casino

6,50 euros la séance - Inscriptions à
l'Office de Tourisme.

Fête des Crêpes

> Samedi 27 février

Spectacle de magie et distribution de
crêpes

15h30 - Salle panoramique du Casino –
Payant.

Un avant goût des vacances de Pâques

Ferme de Pâques

> Samedi 3 avril

Entre 10h et 16h - Passage de la fontaine,
derrière la Mairie.

Grande chasse aux œufs de Pâques

> Dimanche 4 avril

11h45 - Parc San Carlo - Gratuit

Mais aussi les Ateliers du Méridien, les
balades nature pour toute la famille, les
Ateliers des Chefs et des P'tits Chefs, la
Fête de la Tulipe...

Programme disponible à l'Office de Tou-
risme dès fin mars.

État civil

Naissance

Martin LEROUX, né le 02 septembre 2009

Maélyn FANFARE - - JOSSEAU, née le 16 septembre 2009

Margaux LAURENT, née le 29 septembre 2009

Andréa MORIN, née le 09 octobre 2009

Gaspard DUCREUX, né le 10 octobre 2009

Mariages

Monsieur Arnaud XAVIER et Mademoiselle Emilie DUMONT, le 17 octobre 2009

Monsieur Cyrille VAUCLIN et Mademoiselle Sarah LEMEUNIER, le 17 octobre 2009

Monsieur Claude MAUDELONDE et Madame Isabelle MOREL, le 31 octobre 2009

Monsieur Michel NAUDIN et Madame Evelyne SAGOT, le 07 novembre 2009

Décès

Monsieur Didier PAQUET, décédé le 05 octobre 2009

Madame France BONNEFONT, décédée le 04 novembre 2009

Monsieur Robert ALLEAUME, décédé le 05 novembre 2009

Monsieur Jacques CORMEAUX, décédé le 12 novembre 2009

Madame Rolande MERIEULT, décédée le 19 novembre 2009

Madame Geneviève COURAYE, décédée le 30 novembre 2009

Madame Thérèse LEMIERE, décédée le 09 décembre 2009.



La Fête de la Coquille et des Fruits de mer

La Fête de la Coquille réunit chaque année les plus grands chefs de la région et des milliers de visiteurs autour de ce produit d'exception. Elle est devenue au fil des ans un rendez-vous gastronomique incontournable.

Durant deux jours, les fins gourmets ont assisté à des démonstrations de recettes et ont savouré les produits du terroir normand, mais aussi dégusté des fruits de mer, qui étaient présents pour la 1ère fois dans cette 14ème édition de la Fête.

Véritabile vitrine sur un pays ou une région du monde, cet événement fait découvrir au public une culture, des coutumes, des spécialités culinaires et du folklore différents chaque année. Pour 2009, les Pays Celtes étaient à l'honneur avec la venue exceptionnelle du Bagad de Lann-Bihoué

La Fête de la Coquille, c'est aussi des tonnes de coquilles et de fruits de mer vendus sur place, un grand marché gastronomique et artisanal, une foire aux vins, des intronisations par des confréries gastronomiques, des dégustations, des animations pour toute la famille.





La plus grande carte de voeux du Monde

Pour le passage à l'an 2000, près de 3500 enfants ont réalisé, sur la plage, la plus grande carte de voeux du Monde, homologuée dans le livre des records. Cette oeuvre monumentale de 2000 m² a été réalisée au profit de l'UNICEF et offerte au monde entier par Internet.



Villers sur Mer
fête l'an 2000

Certificat d'authenticité

Morceau de la plus grande carte de voeux du monde,
certifiée «Record du Monde»
par le Livre Guinness des Records.

La plus grande carte de voeux mesure 2 000 m².
Du 12 juillet au 28 août 1999, plus de 3500 enfants se sont mobilisés pour peindre
cette oeuvre gigantesque sur la plage de Villers sur Mer.
Elle a été entièrement dévoilée au public le vendredi 31 décembre 1999 à 19h00,
puis offerte au monde entier par internet.
Cette animation a obtenu le label "Initiative 2000"
par le ministère de la culture et de la communication.

Fait à Villers sur Mer, le 10 avril 2000.

Mairie de Villers sur Mer
G. VAUCLIN

Association Villers An 2000
8 rue Bouleard
13450 Villers sur Mer